
Pauvreté monétaire et répartition des revenus en Turquie

Résumé

Le dynamisme de la croissance a permis une diminution certaine mais insuffisante de la pauvreté. Avec un indice de Gini s'élevant à 0,42 en 2016, le recul de la pauvreté monétaire n'a toutefois pas été accompagné d'une baisse significative des inégalités de revenus. Cette persistance de la pauvreté et des inégalités apparaît principalement imputable à des retards structurels en matière d'éducation et d'emploi, couplés à des disparités régionales et à une faiblesse des transferts sociaux.

La diminution, marquée mais insuffisante, de la pauvreté monétaire en Turquie n'a pas été accompagnée d'une baisse significative des inégalités de revenus

Plusieurs millions de Turcs sont toujours en situation de pauvreté malgré une nette réduction du taux de pauvreté ces dernières années.

Le taux de pauvreté (moins de 5 USD par jour par individu) a enregistré une baisse de 25,4 points entre 2002 et 2014. Ainsi, 18,3% de la population turque était en situation de pauvreté en 2014. A noter que les progrès du pays en matière de réduction de la pauvreté apparaissent durables, puisque le taux de pauvreté recule de manière quasiment constante malgré les soubresauts de l'économie turque. Toutefois, alors que des avancées considérables ont été réalisées, 13,8 M d'individus étaient encore en situation de pauvreté, dont 2,3 M en situation d'extrême pauvreté (moins de 2,5 USD par jour par individu) en 2014. Egalement, la proportion de personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté relative, c'est-à-dire à la moitié du revenu médian de la population, a diminué de 4,3 points entre 2006 et 2016, pour s'établir à 14,3% en 2016.

La diminution de la pauvreté monétaire n'est pas imputable à une baisse significative des inégalités de revenus.

En 2006, les 20% les plus riches (5ème quintile) concentraient 48,4% des revenus du pays. Cette part est passée à 47,2% en 2016. Parallèlement, la part revenant aux 40% les plus pauvres, les deux premiers quintiles, n'a enregistré qu'une légère progression, passant de 15% en 2006 à 16,8% en 2016. Egalement, le rapport inter-quintiles entre la moyenne des revenus des 20 % de la population les plus riches et la moyenne des revenus des 20 % de la population les plus pauvres, apparaît particulièrement élevé, soit un ratio de 7,7 contre une moyenne de 5,5 dans les pays membres de l'OCDE en 2016. De ce fait, le coefficient de Gini¹ de la distribution des revenus qui s'est établi à 0,42 en 2016 reste nettement supérieur à celui de la moyenne des pays membres de l'OCDE (0,32). A noter qu'entre 2005 et 2007, une réduction significative des inégalités a été enregistrée en Turquie, suivie par une nette progression de celles-ci ces dernières années.

¹ Le coefficient de Gini, appliqué à l'étude des revenus ou des dépenses d'une population, permet de mesurer les inégalités de répartition des richesses. L'indice de Gini varie de 0 à 100, la valeur 0 traduisant une situation de répartition des richesses parfaitement équilibrée, tandis que 100 une situation de concentration totale.

Les zones rurales et les régions de l'Est de la Turquie sont davantage marquées par la pauvreté.

Il existe de forts contrastes entre les zones rurales et urbaines² : alors que 11,3% de la population était en situation de pauvreté en zone urbaine en 2013, ce chiffre était trois fois supérieur en zone rurale. Toutefois, au regard du fort taux d'urbanisation, plus de la moitié des personnes pauvres vit en zone urbaine. Egalement, de fortes disparités existent au niveau régional : en moyenne 49,3% de la population était en situation de pauvreté en 2013 à l'Est du pays (Anatolie du Nord-Est, Anatolie du Centre-Est et Anatolie du Sud-Est), tandis que ce chiffre atteignait 12% dans la région d'Istanbul. Parallèlement, tandis que seule 5% de la population d'Istanbul était en situation de pauvreté relative en 2015, ce chiffre était supérieur à 50% dans certaines zones d'Anatolie du Sud-Est, soit un des écarts interrégionaux les plus marqués des pays membres de l'OCDE. A noter que les évolutions en matière de réduction de la pauvreté ne semblent pas faire état d'une convergence entre les régions. En effet, entre 2006 et 2013, la quasi-totalité des régions ont enregistré un recul de la pauvreté, tandis que cette dernière a progressé de 11,8% en Anatolie du Nord-Est et du Centre-Est. Ces disparités sont notamment imputables à des opportunités économiques moindres, à des écarts de qualité entre les établissements scolaires, ainsi qu'à un accès plus faible aux services sociaux de base en zone rurale et à l'Est du pays.

La réduction de la pauvreté absolue et l'évolution de la structure de la consommation des ménages suggèrent une amélioration insuffisante du niveau de vie de l'ensemble de la population.

Entre 2002 et 2017, la part du budget du ménage moyen turc consacrée aux postes « produits alimentaires » et « logement » a diminué respectivement de 6,9 et 2,6 points, tandis que celle attribuée aux postes « transport » et « restauration, hôtels » a crû de 10 et 1,7 points. Cette orientation des dépenses des ménages vers des besoins moins impérieux est le résultat d'une amélioration certaine des conditions de vie des ménages. Parallèlement, une proportion croissante de la population turque appartient à la classe moyenne (plus de 10 USD par jour par individu selon la Banque mondiale), puisque celle-ci regroupait 46% de la population en 2014, contre 21% en 2002. Toutefois, encore plus d'un tiers de la population vit dans la précarité, puisque, en 2016, 32,9 % des individus se trouvaient en situation de privation matérielle sévère³, contre 15,7% dans les pays membres de l'Union européenne. Egalement, en parité de pouvoir d'achat, la moyenne du revenu disponible des ménages turcs ne représentait toujours que 54% de la moyenne des pays membres de l'OCDE en 2014.

Le dynamisme de la croissance, couplé à de relatives améliorations en termes d'éducation et d'emploi, a conduit à une réduction partielle de la pauvreté

La croissance économique et la montée en gamme de l'économie turque ont été les principaux vecteurs de sortie de la pauvreté.

Au cours de ces dernières années, la Turquie a enregistré une période de croissance économique soutenue qui s'est traduite par un recul significatif de la pauvreté. Le revenu national brut par habitant a progressé à un rythme de 4,4% par an en moyenne sur la période 2003-2017. La Turquie affichait ainsi un RNB par habitant

² Toutefois, les conditions d'existence d'une famille en zone rurale, comptant sur une agriculture de subsistance mais dont les échanges monétaires sont réduits, peuvent être supérieures à celles d'un foyer en zone urbaine qui ne bénéficie que des ressources issues de son travail.

³ Une personne se trouve en situation de privation matérielle sévère lorsque ses moyens financiers ne permettent pas, au minimum, quatre des neuf dépenses suivantes : régler ses factures (loyer, eau, électricité), chauffer convenablement son domicile, faire face à des dépenses imprévues, consommer de la viande, du poisson ou un équivalent protéiné tous les deux jours, partir en vacances hors du domicile une semaine par an, posséder une voiture, posséder une machine à laver le linge, posséder une télévision et payer une connexion téléphonique.

de 14 743 USD en 2017, se classant dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure. En effet, les revenus du travail ont considérablement augmenté, notamment en raison d'une montée en gamme de l'économie turque. Les activités manufacturières tournées vers l'exportation et à plus forte valeur ajoutée se sont fortement développées, participant à une progression de 30% de l'emploi manufacturier entre 2003 et 2013. A noter que la hausse de 10% de l'emploi manufacturier a été associée à une hausse concomitante de 3,4% et une hausse à long terme de 4,6% des emplois dans les autres secteurs. En conséquence, sur cette période, les travailleurs peu qualifiés ont pu accéder à des emplois de meilleure qualité dans le secteur formel, contribuant à réduire le taux de pauvreté. Cependant, en comparaison avec les autres économies de l'OCDE en rattrapage, le secteur manufacturier turc enregistre dorénavant une croissance de sa productivité plus lente. Celle-ci peut s'expliquer par un taux d'informalité élevé et par des écarts considérables en matière de dotation en capital humain et d'accès à la technologie et au capital entre les entreprises du secteur formel et informel.

La pauvreté en Turquie apparaît encore imputable à des retards en matière de capital humain.

La diminution de la pauvreté peut s'expliquer par la progression du niveau d'instruction de la population, puisque seuls 8,4% des 25-64 ans étaient diplômés du supérieur en 2000, contre 19,56% en 2016. Cependant, la Turquie continue d'accuser des retards conséquents en matière d'éducation et de développement du capital humain. A titre d'exemple, en 2016, 61,5% des 25-64 ans avaient un niveau d'instruction inférieur au deuxième cycle du secondaire, contre une moyenne de 21,6% dans les pays membres de l'OCDE. A noter que 30,5% des 25-34 ans étaient diplômés du supérieur en 2016 (contre une moyenne de 43,1% dans les pays membres de l'OCDE) ce qui laisse présager une nette augmentation, bien qu'encore insuffisante, du niveau instruction de la population turque dans les années à venir.

Les niveaux d'activité et chômage, les disparités entre les régions en matière d'emploi ainsi que la prévalence de l'informalité pèsent sur une diminution de la pauvreté.

En dépit de progrès importants, le marché du travail turc est encore confronté à plusieurs dysfonctionnements structurels. Les taux d'activité et d'emploi, soit respectivement 58,3% et 51,5% en 2017, sont médiocres. A titre de comparaison, les pays membres de l'OCDE enregistraient un taux moyen d'activité de 72,1% et d'emploi de 67,7% en 2017. Ces résultats sont principalement imputables à une faible participation des femmes au marché du travail (32,2% contre une moyenne de 60,1% dans l'OCDE en 2017). Egalement, le taux d'emploi des 15-24 ans apparaît faible (34,4%), d'autant plus que 18,4% des 15-19 et 32,9% des 20-24 ans se trouvaient en situation de NEET (Not in Education, Employment or Training) en 2016, soit plus du double de la moyenne des pays membres de l'OCDE. Par ailleurs, malgré une tendance à la baisse ces dernières années, la part de l'emploi informel, faiblement rémunéré et sans système de sécurité sociale, reste élevée dans le pays, captant plus d'un travailleur sur trois. Par ailleurs, les disparités économiques ne permettent pas une convergence en matière d'emploi et de réduction de la pauvreté entre les régions : à titre d'exemple, les provinces d'Istanbul, de Kocaeli et de Bursa, avec seulement 24% de la population, ont produit 38% du PIB du pays en 2014 tandis que sept provinces à l'Est, avec 20% de la population, ont produit 9% du PIB. Egalement, le nombre de travailleurs pauvres en Turquie reste non-négligeable, puisque pour une famille avec enfants et dont le potentiel de revenus salariaux est faible, l'emploi à plein-temps ne garantit pas systématiquement une autonomie économique.

La faiblesse des transferts sociaux ne permet pas une réduction significative des inégalités.

Les inégalités de revenus en Turquie avant impôts et transferts monétaires (tels que les retraites, les indemnités de chômage et les prestations familiales) sont relativement faibles en comparaison des pays membres de l'OCDE. Toutefois, le pays fait état du troisième plus important niveau d'inégalités de revenu disponible, succédant aux pays latino-américains (Annexe 9). En effet, le système de prélèvements et de

prestations sociales en Turquie est peu efficace : il est le second, après le Mexique, contribuant le moins à la réduction des inégalités. Ainsi, les dépenses sociales en Turquie n'ont représenté que 13,5% du PIB en 2014, contre une moyenne de 21,1% dans les pays membres de l'OCDE. A noter que les taxes directes ne représentent qu'environ 30% des recettes fiscales, tandis que les taxes indirectes en constituent près des deux tiers, ce qui met en évidence les problèmes du gouvernement pour lever l'impôt. De nouvelles mesures fiscales, augmentant la part de l'impôt direct, pourraient permettre une redistribution plus efficace des richesses.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.